

LETTRE DE GARANTIE

Planizia garantit pendant une période de dix années suivant l'installation du plan de travail, les assemblages entre les plaques qui composent le plan travail et qui ont été assemblées uniquement et exclusivement à la résine ainsi que le collage des éviers sous plan en inox ou composite.

Planizia s'engage à intervenir pendant la durée à laquelle court la garantie sur la mise en œuvre faite pour l'installation du plan de travail.

Exclusion de la Garantie

Seront exclus de la garantie, les jonctions détériorées ou qui auraient été décollées suite à une mauvaise utilisation du plan de travail, d'un remplacement d'éléments, d'une réparation, d'un collage au silicone, d'une dépose partielle ou complète afin de faire des modifications ou amélioration sans nous avertir préalablement.

Les désastres naturels et dommages causés par d'autres produits ou un autre aspect qui puissent rester hors du contrôle de PLANIZIA. Les fissures et/ou copeaux dans le produit final installé ne signifient pas que le matériel soit considéré comme défectueux. Les fissures et/ou copeaux peuvent apparaître dû à des mouvements dans les structures des immeubles, pose d'un poids excessif sur le plan de travail ou en raison de coups/chocs sur le plan de travail, une fois celui-ci installé. Il est exclu de la garantie tout dommage conscient ou imprévu, y compris des dommages dus à des produits, des installations ou réparations additionnels ou supplémentaires relatifs à de la plomberie, électricité, maçonnerie ou mobilier nécessaire pour réparer ou remplacer le produit (plan de travail).

La garantie perd sa validité face aux manipulations et/ou réparations effectués sur le produit sans l'approbation par écrit de PLANIZIA ainsi que lors du transfert de la propriété de la structure à un tiers.

Comment et qu'elles sont les informations pour faire ma réclamation de garantie

- Envoyer un courrier ou un email expliquant le dommage en donnant les causes, la situation ou tout autre élément aidant à comprendre et apprécier l'objet de la réclamation.
- Joindre des photos du sujet de la réclamation.
- Joindre la facture acquittée du preneur de commande avec pièce d'identité justifiant de son droit à la garantie

CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA GARANTIE COMPLÈTE POUR PLANIZIA ET REMPLACE TOUTES LES AUTRES REPRÉSENTATIONS, QU'ELLES SOIENT ORALES OU ÉCRITES. À L'EXCEPTION DE CE QUI EST EXPLICITEMENT INDIQUÉ CI-DESSUS,